



HAL
open science

L'enquête ethnographique pour évaluer postures et opinions sur la question des animaux dits nuisibles

Philippot Véronique, Vincent Comor, Rebut Nancy, Sandrine Glatron

► To cite this version:

Philippot Véronique, Vincent Comor, Rebut Nancy, Sandrine Glatron. L'enquête ethnographique pour évaluer postures et opinions sur la question des animaux dits nuisibles. *Akorneo - Revue des sciences et techniques pour la conservation et l'usage durable de la nature*, 2019. hal-03228030

HAL Id: hal-03228030

<https://hal.science/hal-03228030>

Submitted on 21 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enquête ethnographique pour évaluer postures et opinions sur la question des animaux dits nuisibles

The ethnographic survey as a means to evaluate the postures and opinions regarding animal pests

Philippot Véronique¹, Comor Vincent², Rebout Nancy², Glatron Sandrine³

¹ Naturum Études, Tours, France

² Cabinet d'Expertise et de Recherche en Écologie Appliquée, Naturaconst@, Wilshausen, France

³ Laboratoire DynamE CNRS / Université de Strasbourg, Misha, Strasbourg, France

✉ Véronique Philippot : naturumetudes@gmail.com

Résumé

Des taxons sauvages sont juridiquement classés parmi les animaux nuisibles. Ce classement relève d'une certaine idéologie sur les relations Homme – nature et interpelle les sciences humaines et sociales, en particulier la philosophie des sciences et l'anthropologie. Il est aussi en lien avec l'histoire de la chasse comme pratique ancestrale liée la ruralité et qui aujourd'hui cherche à affirmer sa légitimité. L'étude des représentations, postures et opinions des français au regard de quelques mammifères et oiseaux dits nuisibles a été appréhendée par l'enquête ethnographique dont les méthodes et les spécificités sont décrites et discutées. Sans aborder ici les résultats de l'étude, nous montrons que l'application de l'ethnobiologie pour rendre compte des relations entre français et faune sauvage, en particulier les nuisibles, est particulièrement pertinente.

Mots clés : ethnologie, enquête ethnographique, faune sauvage, régulation, chasse, nuisibles

Abstract

Some wild taxa are legally classified as pests. This classification stems from a certain ideology on the relationship between man and nature, and challenges humanities and social sciences, in particular the philosophy of science and anthropology. It also pertains to the history of hunting as an ancestral practice linked to rurality and which, today, seeks to assert its legitimacy. The study of the representations, postures and opinions of the French with regard to some so-called harmful mammals and birds has been apprehended by the ethnographic survey whose methods and specificities are described and discussed. Without going into the results of the study here, we show that the application of ethnobiology to highlight the relations between the French and their surrounding wildlife, especially pests, is particularly relevant.

Keywords: ethnology, ethnographic survey, wildlife, regulation, hunting, pest

Introduction

La faune sauvage n'est facilement appréhendée ni par les chercheurs ni par ceux qui interviennent dans la gestion de la nature. Le terme de sauvage interpelle car il renvoie à une conception anthropocentrée de l'environnement. Aussi, réguler le sauvage relève de l'idéologie au-delà de l'opérationnel : c'est ce qu'étudient les sciences humaines qui s'intéressent aux relations Homme-

nature. Pour comprendre l'existence aujourd'hui du statut de "nuisible" ("susceptible d'occasionner des dégâts" selon l'article L.427.8 du Code de l'environnement) pour désigner une partie de la faune sauvage, il faut fouiller l'histoire de la chasse à qui est confiée une mission de régulation. Toutefois, les représentations et postures du public pourraient être en décalage avec les motifs d'une pratique traditionnelle bousculée notamment par les attaques du monde de la protection de la nature. Un éclairage

sur ces questions est apporté par une étude ethnologique dont les modalités et la méthodologie sont présentées. Les limites et surtout la pertinence de cette discipline sont ensuite analysées.

1. Concevoir la faune sauvage dans un monde changeant

L'interventionnisme sur la faune sauvage est initialement dicté par des impératifs vitaux : nourrir et protéger les humains autant que leurs ressources utiles. La sédentarisation de l'Homme a profondément modifié ses rapports avec les non-humains et a contribué à l'invention du "sauvage" comme entité à combattre dans les anthroposystèmes. Sa gestion est sans cesse réinterrogée entre éthique et pragmatisme. Les sociétés humaines découvrent aujourd'hui leur responsabilité à l'égard d'une nature fortement appauvrie ou modifiée qu'elles pensent et étudient par des approches pluridisciplinaires. Les scientifiques débattent en particulier des écosystèmes artificialisés pouvant être reconsidérés comme une nouvelle symbiose Homme-milieu. Dans ce contexte, les activités cynégétiques peuvent être étudiées comme des variables de la construction sociale de la nature.

1.1. *Quand les sciences humaines étudient les relations entre l'Homme et la faune sauvage*

Si la nature sauvage est définie comme une entité autonome parce qu'elle fonctionne indépendamment de l'humain, elle se réduit à quelques milieux résiduels, sinon inexistantes aujourd'hui du fait des perturbations majeures. Ainsi, la "nature sauvage", qui véhicule des conceptions symboliques ou relevant du mythe, engendre une pluralité de postures. Celles-ci constituent une question philosophique récurrente synthétisée par Larrère (1997). La prise de conscience environnementale des années 1970 a engendré la reconnaissance de la valeur intrinsèque des entités naturelles, en opposition à leur valeur instrumentale. Sur cette idéologie, se développe une éthique écologique qui pousse à sauver des espèces menacées et non des ressources. Elle diverge de l'éthique de la gestion qui repose sur l'usage de la nature. L'idée qu'il existe des fins dans la nature nourrit le sentiment de respect de la vie et fonde le principe responsabilité de Hans Jonas (Bazin 2007). Léopold (1949), qui avait déjà évoqué cette posture, mêle sentiments et esthétique au sentiment de respect qui en découle. L'empathie pour les entités vivantes motive les actions de conservation. L'anthropocentrisme bascule vers le

biocentrisme qui reconnaît à tout être vivant une valeur. Mentionnons l'éthique pathocentrique de Bantham (1789) qui affirmait déjà que tout ce qui cause peine et souffrance doit être considéré comme mal si exercé sur des êtres sensibles. Guichet (2013) propose la notion d'intégrité de l'animal sauvage comme piste pour réconcilier éthique animale et environnementale. Du point de vue mythique, la faune sauvage est une composante du rationalisme économique qui s'oppose à ce monde originel. Serres (1983) voit dans le maintien du sauvage (préservation) ou dans les actions d'ensauvagement (restauration écologique) des actes de résistance au rationalisme économique. Le sentiment de responsabilité que les sociétés peuvent éprouver envers la faune sauvage relève de l'exception humaine et c'est là toute l'étrangeté d'une espèce douée de conscience (Bazin 2007).

Globalement, les postures philosophiques envers l'animal déterminent la façon dont on conçoit la cause des animaux, autrement dit leurs droits. Ceci génère des débats passionnés autour de l'injustice des élevages, du végétarisme, de la prédation exercée par l'Homme, de l'égalité entre espèces, de la suprématie de l'écosystème sur l'espèce et de l'espèce sur l'individu (Regan 1983, Léopold 1918, Callicott 1995 et 2010). Cicéron considérait que le droit naturel, qui est de mener son projet de vie dans la durée, est commun aux animaux et aux humains, quels que soient les degrés de conscience ou de raison. Le droit moral devient juridique (normé) dans nos sociétés européennes modernes afin de protéger les intérêts du bien-être individuel contre les pressions communautaires. Ce droit protège mal ou de façon partielle les animaux en général malgré divers textes de lois. Par exemple, la loi française (Code civil, loi n°2015-177 du 16 février 2015, article 2, 515-14) reconnaît la sensibilité animale mais ne concerne pas les animaux sauvages. Ce vide juridique est analysé par Nouët (2013) qui rappelle qu'ils sont potentiellement sensibles mais reconnus comme appartenant à des espèces dont l'Homme contrôle les effectifs dans son propre intérêt.

Par ailleurs, l'approche économique de l'écologie permet de réconcilier économistes et écologues dans une perspective de modèles de développement soutenable et de conservation de la biodiversité à travers la notion de services écosystémiques (Constanza *et al.* 1997). Cette approche interdisciplinaire de la nature fait l'objet de critiques et de recadrages collectifs dans la littérature, notamment

lorsqu'elle est soumise au crible d'une certaine éthique (ex : Turner *et al.*, 2003, Bennet *et al.* 2015). Plus largement, l'anthropologie multispécifique (Kirksey & Helmreich 2010) constitue un cadre théorique pertinent pour étudier la complexité des relations entre humains et non-humains. L'idéalisation de la nature varie donc selon des valeurs culturelles et ethniques entre la *wilderness* qui véhicule la nostalgie du sauvage, la nature fonctionnelle qui requiert des aménagements et la nature inclusive qui intègre l'Homme aux écosystèmes naturels (Buijs *et al.* 2009). La question animale est souvent posée comme un problème, que l'animal soit appréhendé en victime de l'humain et de ses activités, ou qu'il soit une nuisance pour les sociétés humaines et/ou pour les autres espèces (Kalof & Amthor 2010). En ville, l'animal sauvage aurait sa place dans une "zoöpolis" renaturalisée (Wolch 1998) et contribuerait à la reconnexion du citadin à une certaine nature. De façon générale, les affinités pour les animaux ciblés par les mesures de gestion, qu'il s'agisse de conservation (Colléony *et al.* 2016), de régulation ou d'extermination, varient selon les taxons. Le niveau de charisme de l'animal brouille la perception des risques sanitaires comme des risques écologiques pour sa survie et pour celle des autres espèces.

Enfin, l'approche pluridisciplinaire de la nature a fait émerger le concept des "nouveaux écosystèmes" de l'anthropocène (Hobbs *et al.* 2006) qui désignent des milieux nés de l'influence humaine et qui font débat dans le domaine de la conservation. Ces modèles prennent en considération les taxons envahissants, ceux qui disparaissent, ceux qui remplacent d'autres espèces et ceux qui changent ou ne trouvent plus de ressources, ces versions modifiant la dynamique des écosystèmes (Mooij *et al.* 2019). Reconnaître ces milieux bousculés revient à accepter que la biodiversité relève d'une construction sociale et qu'ils doivent être étudiés en tant que tels (Backstrom *et al.* 2018).

1.2. La chasse, une pratique ancrée dans l'Histoire et qui se cherche aujourd'hui

L'humanité a progressivement abandonné la prédation pour une subsistance agricole ou pastorale (Vigne 2004). La chasse moderne, amputée de sa nécessité nourricière, serait une activité résiduelle du Paléolithique pour protéger cheptels, cultures et greniers, qui constituent des concentrés de nourriture pour la faune sauvage. La lutte contre les prédateurs tient aussi une place particulière à travers l'histoire de

l'humanité (Combes & Guitton 1999) parce que l'humain est démuné face au péril animal. Or, dans tout écosystème, les actes de prédation opèrent sans morale ni conscience. La crainte des prédateurs est remplacée aujourd'hui par celle du risque infectieux. L'Homme s'est préservé en s'octroyant des territoires, refoulant le sauvage et exterminant des populations perçues comme dangereuses. Aujourd'hui, le rejet du nuisible qui contrarie les activités humaines se substitue à la crainte du prédateur. La notion de nuisible serait culturellement construite et profondément ancrée dans nos mentalités (Treillard 2018). D'après Luglia (2018), le nuisible est un concept opérationnel qui légitime la lutte contre des espèces ou induit des actions de protection contre celles-ci, c'est-à-dire qui autorise la mise en place d'outils de gestion (Code de l'environnement de 2016). Dans ce modèle interventionniste, la mise à mort d'individus d'une espèce jugée perturbatrice des activités humaines, de l'intégrité des personnes et des biens demeure la réponse essentielle. De plus, l'Occidental ne peut agir sur la faune sauvage s'il n'est pas grand propriétaire terrien ou autorisé et encadré. Les aspects décisionnels et opérationnels sont externalisés et centralisés et relèvent de compétences institutionnelles et des fédérations de chasse et de l'oveterie. Les réponses à des menaces localisées sont dès lors souvent décalées dans le temps et l'espace et ne s'exercent pas systématiquement sur les individus perturbateurs qu'on ne cherche d'ailleurs pas à identifier.

L'évolution de la chasse d'une part, l'urbanisation du monde où le citadin est à la fois coupé de la nature et des conditions de production de nourriture d'autre part, l'évolution de la pensée des rapports Homme-nature enfin, expliquent l'expression d'un certain rejet de la chasse. Cette compassion envers une certaine faune sauvage fleurit donc dans un contexte de prise de conscience environnementale et d'urbanisation croissante impactant les écosystèmes. Si la contestation de la notion de nuisible par les naturalistes remonte à la fin du 19ème (Luglia 2015), elle s'amplifie avec la prise de conscience écologique des années 1970. Les consultations publiques pour l'établissement des plans de chasses des associations communales de chasse agréées (ACCA) montrent le mécontentement de l'opinion publique. Les consultations en ligne sont rendues obligatoires par la loi du 27 décembre 2012 relative à la participation du public définie à l'article 7 de la charte de l'environnement. Toutefois, la représentativité des réactions enregistrées est interrogée car le public est

soupçonné d'être manipulé par des structures réfractaires à la chasse. Des pétitions émanant du secteur de la protection de la nature ou de l'éthique animale se multiplient et ciblent certains animaux sensibles dont la destruction est incompressible.

Aussi, depuis les années 2000, des efforts tendent à écologiser des pratiques cynégétiques (Ginelli 2012) afin de rendre ces activités populaires durables pour une meilleure acceptabilité et pour la reconnaissance de l'opinion publique. La notion de service rendu est argumentée dans un rapport BIPE-FNC (Des Robert *et al.* 2016), car la chasse constitue un pan de l'économie (Ballon *et al.* 2012, Aznar & Brétière 2010) en plus d'être un droit inhérent à la ruralité (Corvol 2010). Les services écosystémiques incluent une nécessaire régulation de la faune sauvage et une limitation des nuisibles réglementée par le Code de l'environnement (Astoul-Delseny 2018). Un élu de l'ONCFS (Scherrer 2002) suggère de mieux communiquer sur la chasse, d'instaurer des partenariats avec les gestionnaires et producteurs de nature et de « promouvoir une chasse légitime et utile » avec la double finalité d'une survivance de la ruralité et de la conservation de la faune sauvage. Toutefois, cette volonté est source de tensions sociales, en particulier concernant le sort des nuisibles. D'après Astoul-Delseny (2018), ce sont les actions cynégétiques au titre de l'article L.427-8 qui génèrent le plus de conflits avec le monde de la protection de la nature, ces conflits étant analysés par Larrère (2004).

Par ailleurs, depuis deux décennies, des scientifiques étudient des alternatives interventionnistes pour gérer la faune sauvage posant problème sans destruction d'individus, ce qui ne sert pas les intérêts des chasseurs. Ces innovations non létales empruntent en particulier la voie de l'éthologie qui prend en considération le comportement animal pour apprendre à cohabiter avec les espèces sauvages (Morizot 2016) et la voie la Pécozootechnie avec la mise au point de procédures de contraception (Fox 2007). D'après Mauz & Granjou (2008), cette dernière voie qui se veut conciliante fait toutefois l'objet de critiques, tant par les environnementalistes que par les agriculteurs. Les premiers déplorent l'intrusion d'un modèle de gestion savante et défendent l'éthique animale (droit à la procréation). Les seconds voient dans ces actions « réparatrices » autant de marques d'un manque de discernement en amont des gestionnaires et de la non prise en considération des savoirs populaires locaux et, par conséquent, le

résultat malheureux d'un certain « laisser-faire » de la nature.

2. Comment mettre en lumière connaissances, postures et opinions sur la régulation des nuisibles à l'échelle nationale ?

Rendre compte le plus significativement possible des tendances idéologiques des Français quant à la régulation de la faune sauvage requiert un protocole méthodologique soigneusement préparé. La stratégie ethnographique mise sur un échantillonnage numériquement limité et pertinent. Les modalités des échanges entre informateurs et enquêteurs sont minutieusement préparées pour obtenir du matériel de qualité. Enfin, le travail sur des données ainsi compilées est mené avec rigueur et emprunte éventuellement des process informatiques.

2.1. L'enquête, la construction de la grille, le terrain d'étude et la recherche des informateurs

La méthodologie appliquée est celle de l'enquête compréhensive (Kaufmann 1996) qui conduit à révéler finement des systèmes de pensées non envisagés en amont de l'étude. La grille d'entretien est conçue pour guider souplement l'entretien sans dériver outre mesure du sujet central. Elle est identique pour l'ensemble des enquêtes, quelles que soient les localités et catégories d'informateurs. La teneur des échanges peut obliger à adapter l'ordre des items. Les spécificités régionales et liées aux pratiques et/ou postures particulières sont induites par l'informateur lui-même. Les informateurs répondent librement aux questions ouvertes et peuvent orienter les propos sur des considérations davantage au cœur de leurs préoccupations personnelles. Des questions fermées, descriptives ou indicatives, sont néanmoins destinées à comparer facilement les postures, les pratiques ou les connaissances.

Dans notre enquête, l'enquêteur apporte également des informations rassemblées en amont à partir de supports accessibles par tous (Internet, brochures papier, guides naturalistes...) au cours de l'entretien afin de recueillir les réactions premières ou immédiates des informateurs. Ce panel documentaire à teneur scientifique reprend des argumentaires opposés destinés au grand public : ceux des partisans de la régulation conventionnelle de l'animal (surtout le monde cynégétique) et ceux du monde de la protection de la nature ou de la cause animale. Les échanges sont donc évolutifs et les opinions peuvent

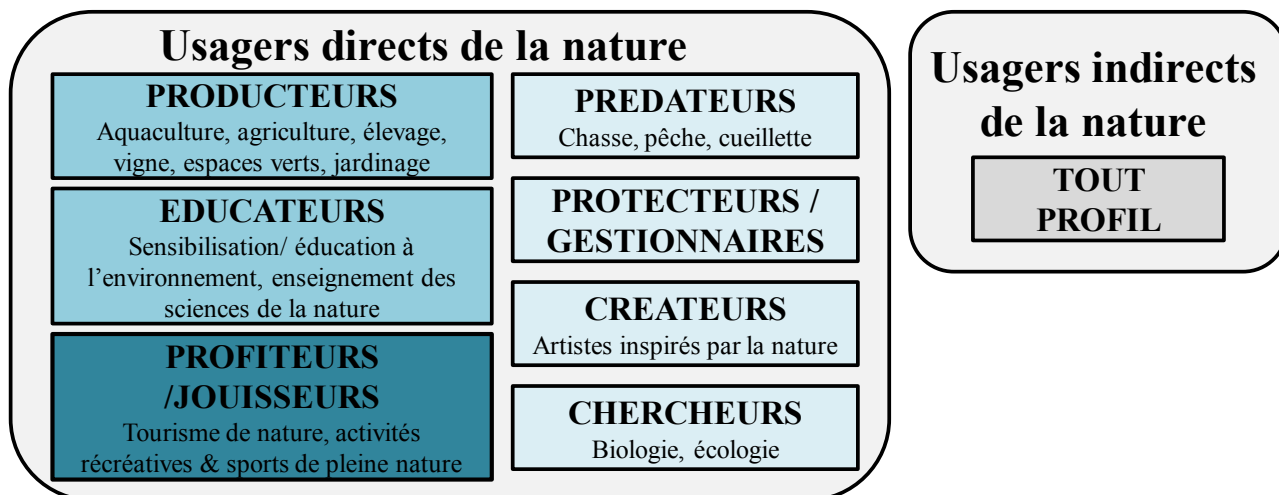


Figure 1 : Catégorisation des populations selon les usages faits de la nature. Chez les usagers directs de la nature, les nuances de bleu sont d'autant plus foncées que la catégorie est a priori bien représentée dans la population française.

Figure 1. Categorisation of populations according to the uses made of nature. Among the direct users of nature, the shades of blue are darker as the category is a priori well represented in the French population.

changer chez un même informateur avec l'apport de données qui suscitent la réflexion. Leurs sources sont précisées, tout en mentionnant qu'elles n'ont pas été vérifiées car constituant des éléments de savoirs portés par des acteurs sociaux divers. L'enquêteur ne se pose pas comme un expert mais comme une personne qui désire apprendre des choses de la part des informateurs. Il est attentif aux réactions à vif de l'informateur ciblé par ce double argumentaire.

La grille d'entretien se présente en quatre étapes : 1) mise en confiance de l'enquêté permettant d'évaluer la sensibilité naturaliste et focalisant progressivement sur le sujet 2) discussion à propos des animaux ciblés : ressentis (affect), perceptions (abondance, gêne, dangerosité), vécus, savoirs savants et populaires ; apport d'informations pour discuter de leurs statuts et gestions éventuelles 3) discussion à propos des mammifères et oiseaux invasifs 4) questions plus larges concernant l'éthique animale. Les taxons ciblés sont des espèces au statut de nuisible (catégories II ou III) ou des espèces-gibier pouvant faire l'objet de battues administratives ou pratiques de chasse particulières. Ils sont a priori connus du grand public, au moins par le biais de l'imagerie collective, et font partie du patrimoine tant naturel que culturel français. Ce sont le renard roux (*Vulpes vulpes*), nuisible de catégorie II ; certains mustélidés comme le blaireau (*Meles meles*), espèce-gibier ; certains corvidés comme le corbeau (*Corvus frugilegus*) et la corneille noire (*Corvus corone*), nuisibles de catégorie III ; le sanglier d'Europe (*Sus scrofa*), nuisible de catégorie III.

Globalement, l'enquête s'adresse aussi bien à des personnes en contact régulier avec la nature qu'à des personnes qui en sont a priori déconnectées. La régulation de la faune sauvage, incluse dans la problématique socialement vive de la biodiversité, concerne potentiellement tous les citoyens. Ceux-ci sont catégorisés selon les usages faits de la nature, les catégories étant inégalement représentées dans la société française (Figure 1) Des postures rares (véganisme, militantisme pour le bien-être animal, anthropologie, patrimoine culturel régional...) ont été recherchées. Les informateurs sont ensuite choisis parmi la population générale, en fonction des variables sociodémographiques suivantes : secteur géographique (six zones réparties sur le territoire français, chacune présentant un pôle urbain et une zone rurale), genre (sex-ratio équilibré pour chaque zone géographique), tranche d'âge, mode de vie urbain / périurbain / rural, niveau de formation initiale, posture au regard de la nature (récréative, militante ou professionnelle). L'échantillonnage a prévu d'interroger 10 à 12 individus par zone géographique d'étude. Six terrains d'étude ont été choisis sur le territoire national (vallée de la Loire, Occitanie, nord Bretagne, Alsace - Vosges, Vercors – Alpes, Hauts-de-France) dans un souci de diversification des caractères biogéographiques autant que culturels. En particulier, la région de Paimpol / Trégastel (Côtes d'Armor) a été retenue pour sa spécificité côtière, celle du Vercors pour sa spécificité montagnaise et celle de la Baie de Somme pour ses pratiques cynégétiques culturellement très ancrées. Les entretiens auprès des habitants de grandes villes et

leurs périphéries (Tours, Orléans, Toulouse, Rennes, Grenoble, Arras et Strasbourg) ont été complétés par des entretiens menés auprès d'habitants de zones plus ou moins rurales.

Le passage de l'échantillon attendu (idéal) à l'échantillon réel suppose une recherche de personnes qui correspondent aux différents profils. Les procédures de prises de contact auprès des informateurs ont été diverses. Les canaux des structures visibles sur les annuaires professionnels ou associatifs ont été utilisés, mais cela exclut les personnes non identifiées sur les réseaux et présentant des caractéristiques intéressantes à travers leurs postures ou leurs pratiques ou encore les personnes lambda sans lien avec des milieux associatifs ou professionnels ciblés. Des informateurs ont ainsi été contactés directement sur leurs lieux d'activité de façon presque aléatoire. La méthode d'échantillonnage de la "boule de neige" a parfois été utilisée à distance. Afin d'obtenir des données de qualité, mettre en confiance l'interlocuteur et appréhender le plus largement possible des contextes particuliers au plus près des préoccupations de chacun, les entretiens sont menés par les deux mêmes informateurs (répartis sur des zones différentes) et en présentiel, souvent sur les lieux d'activités ou de vie des informateurs. Dans tous les cas, les échanges

prévus pour une heure environ ont été programmés à l'avance. Les rendez-vous sont le plus souvent pris à distance (téléphone ou messagerie). Le sujet d'étude annoncé lors de ces contacts est volontairement vague et porte sur les relations Homme - faune sauvage. Tous les entretiens sont individuels et enregistrés mais l'anonymat est assuré pour respecter la déontologie.

Les enregistrements sont transcrits manuellement dans des tableaux qui thématisent les données de l'étude. Le non recours aux logiciels informatiques pour décrypter et ordonner permet d'effectuer l'analyse des contenus des discours par recherche simultanée des indicateurs significatifs mais aussi d'adapter des matrices de données suffisamment souples et non préformatées. Cette façon de faire fait partie de la méthodologie ethnographique : les nouveaux items et les relations entre ces items sont révélés au fur et à mesure des enquêtes. Les matrices ainsi obtenues servent de base pour un triple traitement : 1) des analyses quantitatives permettant d'illustrer la structure de notre échantillon pour chaque item exploré 2) des analyses qualitatives des discours puisque pour chaque item ou thème du questionnaire, toutes les réponses verbalisées ont été rassemblées 3) des analyses exploratoires utilisant des logiciels statistiques via l'outil informatique.

Tableau 1 : Liste des descripteurs et variables réponses avec le nombre et la nature des modalités.

Table 1. List of the descriptors and response variables with the number and nature of the modalities.

Descripteurs	Nombre et nature des modalités
Zone géographique	6
Catégorie d'âge	3
Milieu de vie d'origine	2
Milieu de vie actuel	2
Niveau d'étude	3
Domaine d'activité par rapport à la nature	5 : professionnels de la nature, prédateurs (cueillette, chasse, pêche), protection de la nature, loisirs et sports de nature, autres
Posture au regard de la nature	4 : récréative, militante, mandatée (élus), professionnelle
Variables réponse	
Laisser faire la nature (ni réguler, ni protéger)	
Ne rien changer de la situation actuelle	
Gérer sous condition incluant les propositions interventionnistes (modification des statuts, réglementation ou pratiques) pour maîtriser (objectif de régulation) ou renforcer les effectifs (objectif de protection)	
Pas de proposition (informateurs non exprimés, sans opinion ou trop perplexes)	

Afin de mettre en évidence le poids éventuel des caractéristiques sociodémographiques classiques des individus sur leur mode de perception et de pensée, les analyses statistiques exploratoires ont été appliquées aux propositions des informateurs pour la gestion des quatre animaux ciblés et à leur posture vis-à-vis de la chasse en général. Des matrices de données ont été construites pour huit descripteurs de notre échantillon et des variables réponses (Tableau 1).

Le traitement statistique s'applique sur un échantillon de 70 personnes. Un ensemble de plus de 30 observations permettent, d'après le théorème central limite, de dresser des moyennes représentatives et de fournir une bonne approximation de la situation évaluée. L'analyse en composante multiple (ACM) permet de traiter des variables qualitatives présentant différentes modalités. Cette analyse permet de révéler d'éventuelles liaisons entre modalités de variables différentes. Le premier plan factoriel obtenu est la meilleure image (représentation spatiale) possible pour mettre en évidence les différences entre individus. L'algorithme de classification hiérarchique ascendante (CAH) appliqué après l'ACM permet de hiérarchiser les informateurs. Il choisit la meilleure coupure de l'arbre (dendrogramme) obtenu et indique des groupes d'informateurs relativement homogènes. On s'interroge sur le niveau de corrélation entre la structure de l'échantillon et les variables réponses. Le test du chi-deux permet de mettre en évidence la ou les variables qui expliquent le mieux la catégorisation de l'échantillon.

3. Des limites mais une grande pertinence de l'ethnobiologie pour saisir les enjeux des animaux classés nuisibles

L'enquête ethnographique ne prétend pas tester des hypothèses et se méfie des idées préconçues et spéculations hâtives. Ce processus exploratoire qui remet en question l'évidence et les représentations communément admises implique des entretiens personnalisés, longs et basés sur la confiance. La première limite est celle des effectifs restreints, en raison de l'effort porté sur la qualité des entretiens mais aussi de la logistique et du coût des enquêtes en présentiel. On peut cependant noter qu'un échantillon de 70 personnes (réparties équitablement sur six zones géographiques) est raisonnable pour une étude qui se veut significative plutôt que représentative. La seconde limite est la difficulté à obtenir un échantillon fidèle à celui modélisé à l'échelon national en amont

des entretiens. Les personnes de moins de 25 ans, de plus de 75 ans, peu diplômées ou sans travail, souvent peu investies dans les cercles sociaux contactés, sont compliquées à solliciter et se montrent réticentes à répondre, par méfiance et/ou timidité. Les informateurs très diplômés sont surreprésentés. Ceci s'explique aussi par le fait que les besoins de l'étude ont orienté certains choix vers des profils impliquant des compétences et savoirs universitaires. La troisième limite est liée à une exploitation de données toujours délicate car les analyses sont construites à partir d'échanges verbaux et d'observations toujours contextualisés et impactés par de nombreux paramètres, qu'ils soient d'ordres physique ou humain. Les qualités et attitudes de l'enquêteur pèsent aussi sur la teneur des discours obtenus, rendant utopique toute neutralité. Enfin, certaines postures changent au cours des entretiens à cause d'une prise de conscience émergente qui force à rentrer dans un état réflexif. Il n'est donc pas facile d'encoder les postures mouvantes et les catégories rassemblant des personnes perplexes sont significativement nombreuses.

Toutefois, ces limites peuvent se révéler des atouts pour la construction des savoirs. D'abord, le petit nombre d'enquêtes est compensé par leur haute qualité et la finesse des données compilées qui permettent de renforcer la significativité de l'étude. Une analyse préliminaire sur un échantillon de 40 personnes a d'ailleurs montré que les résultats n'étaient pas très différents de ceux obtenus avec celui définitif de 70 personnes. Ensuite, faire le choix de sonder quelques postures a priori construites au regard des enjeux étudiés permet de recueillir des argumentaires pertinents, même si cela écarte de l'étude certaines populations a priori très peu concernées. Enfin, l'ethnologie accorde une place privilégiée aux analyses qualitatives des discours, ce qui nuance les résultats quantitatifs exprimés en général en termes de pourcentages ou par des représentations mathématiques limpides mais neutres et réductrices. Ne pas pouvoir encoder toutes les données issues des discours n'est donc pas si gênant. D'ailleurs, certains informateurs font remarquer que, pour se forger une opinion, il faut du temps, des ressources et de la réflexion.

L'étude aboutit par conséquent à une riche mosaïque de connaissances, représentations, postures ou opinions sur les nuisibles. Elle fournit un important gisement de données disponibles pour une exploitation fine, souvent au-delà des objectifs

premiers. Certains profils rares méritent une grande attention parce qu'ils révèlent des postures pertinentes, que ces personnes soient confrontées concrètement à des animaux problématiques ou impliquées pour des causes animales et qu'elles possèdent une réflexion préconstruite. Globalement, le gisement ethnographique obtenu par l'enquête exploratoire apporte 1) un état des lieux qui ne néglige pas les postures et opinions peu ordinaires (et des idées rares innovantes) 2) une contextualisation de ces items 3) un éclairage sur les argumentations développées 4) des données implicites liées aux émotions des informateurs 5) des pistes de réflexion pertinentes. L'ethnobiologie permet donc de fournir un panel de données, un état des lieux significatif et éventuellement des préconisations applicables pour des instances commanditaires ou bénéficiaires de ces recherches, en particulier ici sur les questions de la régulation de la faune sauvage. Une telle étude ouvre aussi des perspectives auparavant occultées comme la question de l'intrusion d'espèces à problèmes en ville ou encore le clivage apparent et probablement entretenu entre chasseurs et protecteurs de la nature, tous défenseurs de la biodiversité mais concevant différemment la nécessité de réguler.

Conclusion

Le recours à l'enquête ethnographique pour explorer représentations, postures et opinions du public au regard de mammifères et oiseaux problématiques et de leur éventuelle régulation s'est avérée pertinente pour tisser un paysage significatif des opinions des Français. Cette méthodologie est l'un des outils du vaste champ pluridisciplinaire de l'anthropologie mais les apports de la biologie et l'écologie (voir la synthèse de Comor & Boos 2018) sont évidents pour concevoir une telle étude. Travailler sur un échantillon de 70 personnes soigneusement ciblées selon des critères discriminants, qui intègre les populations distantes de la nature et des profils particuliers, procure des données suffisamment riches et diversifiées. Le traitement des données encodées peut bénéficier des biomathématiques et de l'outil informatique. L'enquête ethnographique se situe bien dans une approche pluridisciplinaire d'une question socialement vive et fournit des réponses au plus près des besoins dans un monde confronté à des bouleversements tant sociétaux (dont la fracture sociale entre ruralité et urbanité) qu'écologiques.

Remerciements

Nous remercions la Fédération Nationale des Chasseurs d'avoir apporté son soutien financier à cette étude et nous sommes reconnaissants à tous les informateurs que nous avons interrogés d'avoir accepté de nous accorder le temps nécessaire au bon déroulement des entretiens.

Bibliographie

- Astoul-Delseny J., 2018. *Réglementation relative au classement et aux modalités de destruction des animaux d'espèces non domestiques classés en tant que "nuisibles": point d'actualité et perspectives*, 141–149. In: Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! "Nuisible", une notion en débat. R. Luglia. Ed. PUR, 359 p.
- Aznar O., Brétière G., 2010. Une lecture du travail bénévole des chasseurs en termes de services. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*.
- Backstrom A.C., Garrard G.E., Hobbs R.J., Bekessy S.A., 2018. Grappling with the social dimensions of novel ecosystems, *Front Ecol Environ*, 16, 2, 109–117.
- Ballon P., Ginelli L., Vollet D., 2012. Les services rendus par la chasse en France: regards croisés en écologie, économie et sociologie. *Revue Forestière Française*, Ecole nationale du génie rural, LXIV (3): 305–318.
- Bazin D., 2007. Sauvegarder la nature. Une introduction au Principe Responsabilité de Hans Jonas. Paris : Ellipses, 2007.
- Bennett E.M., Cramer W., Begossi A., Cundill G., Díaz S., Egoh B.N., Woodward G., 2015. Linking biodiversity, ecosystem services and human well-being: three challenges for designing research for sustainability. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 14: 76–85.
- Bentham J., 1789. *Introduction aux principes de morale et de législation*, trad. M. BozzoRey, A. Brunon-Ernst, J.-P. Cléro, E. de Champs, C. Laval, M. L. Leroy et G. Tusseau, Paris, Vrin, 2011.
- Buijs A., Elands B., Langers F., 2009. No wilderness for immigrants: cultural differences in images of nature and landscape preferences. *Landscape and Urban Planning*, 91, 3: 113–123.
- Callicott J.B. 1995. The value of ecosystem health. *Environmental values*, 4, 4: 345–361.
- Callicott J.B., 2010. *Éthique de la terre: Philosophie de l'écologie*. (Wildproject), Marseille, 328 p.
- Colléony A., Clayton S., Couvet D., Saint Jalme M., Prévot A.C., 2016. Human preferences for species

- conservation: Animal charisma trumps endangered status. *Biological Conservation*, 206: 263–269.
- Combes C., Guitton C., 1999. L'homme et l'animal : De Lascaux à la vache folle. *Pour la science*, 159 p.
- Comor V., Boos M., 2018. Les effets prédateurs des espèces dites nuisibles : impacts sur les autres espèces, risques pour les populations humaines, propositions de gestion. Synthèse scientifique FNC, 37 p.
- Constanza R., Arge R., Groot R., Farberk S. *et al.*, 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature*, 387: 253–260.
- Corvol A., 2010. *Histoire de la chasse. L'homme et la bête*. Paris, Perrin, 580 p.
- Fox D., 2007. Wildlife contraception. *Conservation Biology*, 8, 4.
- Guichet J.L., 2013. La question animale dans l'éthique environnementaliste. In: *L'éthique animale entre science et société*. 24: 29–38. *Journal international de bioéthique*.
- Hobbs R.J., Arico S., Aronson J., Baron J.S. *et al.*, 2006. Novel ecosystems: theoretical and management aspects of the new ecological world order. *Global Ecology and Biogeography*.
- Kalof L., Amthor R., 2010. Cultural representations of problem animals in national geographic. *Études rurales*, 185.
- Kaufmann J.C., 1996. *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- Kirksey S.E., Helmreich S., 2010. The emergence of multispecies ethnography. *Cultural Anthropology*, 25, 4: 545–576.
- Larrère C., 1997. *Les philosophies de l'environnement*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Larrère R., 2004. Les conflits entre chasseurs et protecteurs de la nature. *La ricerca folklorica*, 48, 2: 45-51.
- Léopold A., 1949. *A Sand County Almanac*. Oxford Uni. Londres.
- Luglia R., 2018. *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! "Nuisible", une notion en débat*. Ed. PUR, 359 p.
- Mauz I., Granjou C., 2008. Une expérimentation contestée de contraception de marmottes. *Natures Sciences Sociétés*, 16: 232-240.
- Mooij W.M., Van Wijk D., Beusen A., Brederveld R.J. *et al.*, 2019. Modeling water quality in the Anthropocene: directions for the next-generation aquatic ecosystem models, *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 36: 85–95.
- Morizot B., 2016. *Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject.
- Nouët J.C., 2013. L'animal sauvage au regard du droit et de l'éthique en France. In: *L'éthique animale entre science et société* (pp. 77–85). *Journal international de bioéthique*, 24.
- Regan T., 1983. *The case for animals rights*. Berkeley, University of California Press.
- Scherrer V., 2002. Réinventer la chasse pour le XXème siècle. J.O. de la République française. Notes d'Iéna. Informations du conseil économique et social. 123, 6 décembre 2002.
- Serres M., 1983. *Les Cinq Sens*. Grasset. Paris. 262 p.
- Treillard A., 2018. Le législateur français a-t-il peur des nuisibles ? 189-205. In : *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! "Nuisible", une notion en débat*. R. Luglia. Ed. PUR, 359 p.
- Turner R.K., Paavola J., Cooper P., Farber S., Jessamy V., Georgiou S., 2003. Valuing nature: Lessons learned and future research directions. *Ecological Economics*, 46 (3): 493–510.
- Vigne J-D., 2004. *Les débuts de l'élevage*. Ed. Le Pommier, Paris, 186 p.
- Wolch J., 1998. Zoöpolis, In: J. Wolch and J. Emel eds., *Animal Geographies: Place, Politics, and Identity in the Nature-Culture Borderlands*, Verso, London, 119–138.